

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2024 EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

N°D2024/08

QUESTION N°5

OBJET: FINANCES / BUDGET VILLE - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

L'an deux mille vingt-quatre Le vingt-sept mars A vingt heures trente minutes

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 21 mars 2024, s'est réuni en salle polyvalente de la commune en séance publique.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Michel VALLADE - Claude CAUET - Chantal CLAUX - Jean-Claude CHEVRIER
Adélaïde DA PAULA - Dominique MORIN - Marie-Françoise JOLLY - Fahed HADJI
Isabelle CHOCHON-LAMBERT - Sylvie MENEGAZZI-PONDAVEN - Pascal KLINGLER
Jocelyne BINET - Josiane THOMAS - Florence DOUILLON - Nadine MEUNIER
Fabien CUVILLIER - Amélie SANDRIN - Eric NOIRET - Christophe CONNAN
Annie METAY - Eric BOSC - Mathilde MISSLIN - Patrick MURCIA - Christophe BATTAIS

ÉTAIENT ABSENTS ET REPRÉSENTÉS :

Maria GUYON a donné procuration à Josiane THOMAS Seddik HADDOUYAT a donné procuration à Fahed HADJI Frédéric CLAUX a donné procuration à Chantal CLAUX Denis HOFFMANN a donné procuration à Pascal KLINGLER Eric COUDERCHON a donné procuration à Claude CAUET

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : /

SECRÉTAIRE DE SÉANCE:

Fabien CUVILLIER

Michel VALLADE, le Maire, ouvre la séance à 20 heures 30 minutes.

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de présents : 24 Nombre de pouvoirs : 5 Nombre de votants : 29

Transmia Em Prinsetura (g.: Publiá(e) Iz :

N°D2024_08 - FINANCES / Budget ville - Approbation du Compte Administratif 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-14 et L.2121-21 relatifs à la désignation d'un président autre que le Maire pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-13 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2023 dressé par le comptable,

Considérant que Monsieur Michel VALLADE, Maire, s'est retiré pour laisser la présidence à Monsieur Claude CAUET pour le vote du compte administratif,

Considérant que Monsieur CLAUDE CAUET, a été désigné(e) pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif ;

LE CONSEIL MUNICIPAL Après en avoir délibéré, Décide à la majorité,

✓ APPROUVER le compte administratif 2023, lequel peut se résumer de la manière suivante :

> Section de fonctionnement

Section de fonctionnement	
Recettes	13 211 986,30 €
Dépenses	11 864 113,09 €
Soit un résultat excédentaire de l'exercice 2023 (1)	1 347 873,21 €
Reprise des résultats excédentaires des années antérieures	2 392 894,40 €
Part affectée à l'investissement	-1 200 000,00 €
Sous Total (2)	1 192 894,40 €
Soit un résultat excédentaire de clôture définitif 2023 (1+2)	2 540 767,61 €

> Section d'investissement

Section a investissement	
Recettes	2 059 577,19 €
Dépenses	2 133 310,90 €
Soit un résultat de l'exercice 2023 (1)	-73 733,71 €
Reprise des résultats excédentaires des années antérieures (2)	1 584 662,38 €
Soit un résultat excédentaire de clôture définitif de la section d'investissement 2023 (1+2)	1 510 928,67 €

> Résultat cumulé

Résultat excédentaire de clôture de la section de fonctionnement	2 540 767,61 €
Résultat excédentaire de clôture de la section d'investissement	1 510 928,67 €
Résultat cumulé	4 051 696,28 €
Restes à réaliser	-139 632,39 €
Résultat excédentaire cumulé de clôture après restes à réaliser	3 912 063,89 €

- ✓ RECONNAITRE la sincérité des restes à réaliser.
- ✓ ARRÊTER les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Vote:

Pour: 24 dont 5 mandats

Contre: 5 (Mme Métay – M. Bosc – Mme Misslin – M. Battais – M. Murcia)

Transmis en Préfecture le : 29/03/2624

Publié(e) le : 201031224

Exécutoire le : 29/03/224

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, POUR EXTRAIT CONFORME

PIERRELAYE, LE 27 MARS 2024

LE MAIRE







Vu pour être annexé
à la délibération du
conseil municipal
N°D2024.08 du 24/05/224
LE MAIRE,



COMPTE ADMINISTRATIF 2023



PRÉSENTATION DU CA

reportés à l'exercice suivant les dépenses et les recettes et constate les résultats (excédents ou déficits) qui seront Le compte administratif (CA) constitue l'arrêt des comptes à la clôture de l'exercice, retrace

Le vote du CA doit intervenir avant le 30 juin suivant l'exercice (Art. L 1612-12 du CGCT).

Le CA est arrêté dès lors qu'une majorité ne s'est pas dégagée contre son adoption.

délai limite fixé pour son adoption (soit au plus tard le 15 juillet). Il est ensuite transmis en Préfecture pour contrôle de légalité, au plus tard 15 jours après le

investissement Le CA a une présentation identique à celle du budget avec 2 sections : fonctionnement et

de l'exercice N-1, les résultats par section (excédents ou déficits) et les résultats cumulés. Il retrace dans une vue d'ensemble les dépenses et les recettes de l'exercice, les reports



COMPTE ADMINISTRATIF 2023 RÉSULTATS DE L'EXERCICE

Fonctionnement

Investissement

Recettes: 13 211 986,30 €

Recettes : 2 059 577,19 €

Dépenses : - 11 864 113,09 €

Excédent de l'exercice : 1 347 873,21 €

Déficit de l'exercice : - 73 733,71 €



SECTION FONCTIONNEMENT

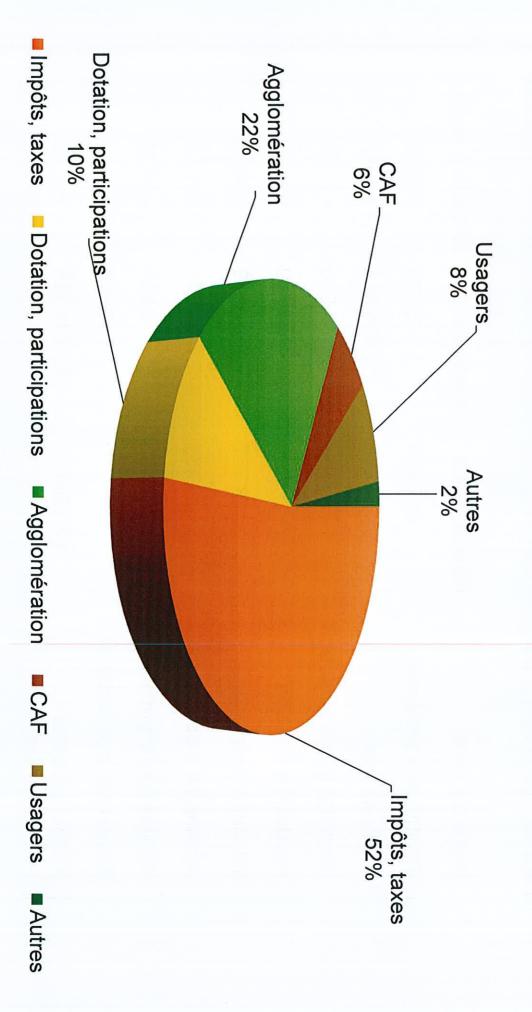


LES ÉVOLUTIONS DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT - CA 2023

Recettes en € Réalisé 2022 Réalisé 2023 Év Produit des services 947 944 1 146 110 Impôt et taxe 9 154 850 9 636 961 Dotation et participation 1 735 995 2 132 966 Produit de gestion 34 791 38 720 Produit exceptionnel 158 767 104 579 Atténuation de charge 98 154 99 251 Opérations d'ordre 6 176 9 551 Reprise sur provisions 0 43 848 TOTAL recettes 12 136 677 13 211 986				
947 944 9 154 850 1 735 995 34 791 158 767 6 176 ns 0	Recettes en €	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Évolution en %
articipation 1 735 995 stion 34 791 stionnel 158 767 brionnel 98 154 ordre 6 176 rovisions 0 es 12 136 677	Produit des services	947 944	1 146 110	+ 20,9
oation 1 735 995 34 791 nel 158 767 rge 98 154 ions 6 176 12 136 677 1	Impôt et taxe	9 154 850	9 636 961	+ 5,27
34 791 left 158 767 lrge 98 154 6 176 lons 0 12 136 677	Dotation et participation	1 735 995	2 132 966	+ 22,87
158 767 98 154 6 176 0	Produit de gestion	34 791	38 720	+ 11,29
98 154 6 176 0 12 136 677	Produit exceptionnel	158 767	104 579	- 34,13
6 176 ons 0 12 136 677	Atténuation de charge	98 154	99 251	+ 1,12
visions 0 12 136 677	Opérations d'ordre	6 176	9 551	+ 54,65
12 136 677	Reprise sur provisions	0	43 848	0
	TOTAL recettes	12 136 677	13 211 986	+ 8,86



LA STRUCTURE DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE 2023





LES PRINCIPAUX CHAPITRES COMPTABLES (en k€) RECETTES DE FONCTIONNEMENT

74 - Dotations

CAF: 842

73 - Impôt et taxes

TF + TH : 5 120

Allocations compensatrices: 83

Dotation Forfaitaire: 464

Dotation Solidarité Rurale: 152

Dotation Nationale Péréquation : 97 Dotation Filet de sécurité : 311

Fonds départemental de péréquation de la taxe

professionnelle: 53

Taxe d'électricité: 227
Agglomération: 2 928
TLPE: 229
TADM: 479
F.S.R.I.F.: 597
Autres taxes: 60

70 – Produits des services

Crèche, cantine, périscolaire :

1 129

Concessions funéraires : 17

013 – Atténuations de charges Remboursement absence : 99



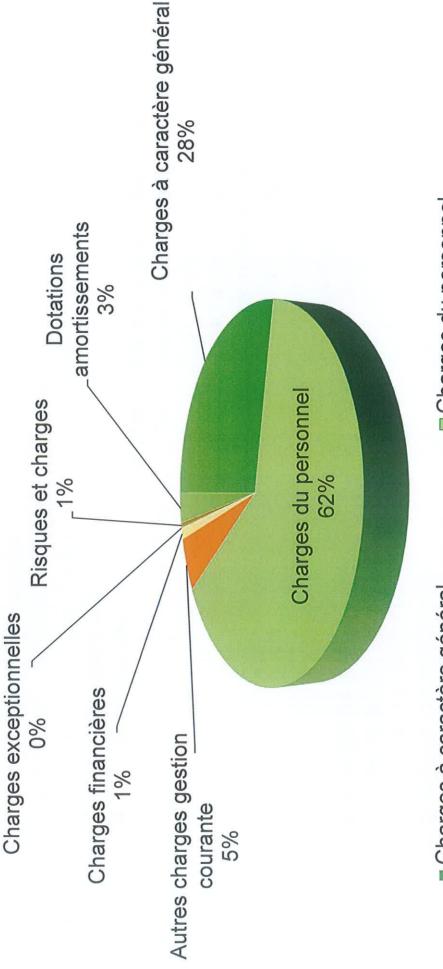
LES ÉVOLUTIONS DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2023

Dépenses en €	Réalisé en 2022	Réalisé en 2023	Évolution en %
Charges à caractère générale	2 989 479	3 334 372	+ 11,54
Charges du personnel	7 161 255	7 354 527	+ 2,7
Autres charges gestion courante	566 355	627 772	+ 10,84
Charges financières	143 419	132 089	-7,9
Charges exceptionnelles	252 280*	10 462	- 95,85
Risques et charges	67 223	50 000	- 25,62
Dotations amortissements	350 928	354 890	+ 1,13
TOTAL dépenses	11 530 941	11 864 113	+ 2.89

^{*}Reversement à l'Etat du dispositif du maintien du niveau des recettes : 240 724 €



LA STRUCTURE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DE 2023



- Charges à caractère général
- Autres charges gestion courante
 - Charges exceptionnelles

- Charges du personnel
 - Charges financières
- Risques et charges



LES PRINCIPAUX CHAPITRES COMPTABLES (en k€) DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

012 - Charges de personnel

Rémunération des titulaires : 3 403

Rémunération des non titulaires : 1 598

Assurance personnel: 109

Versement des allocations chômage : 74

Charges patronales: 1 965

Mutualisation PM: 42

011 - Charges à caractère général

Restauration scolaire: 836 Fluides: 926

Assurance multirisques: 45

Entretien des bâtiments, fournitures : 219

Nettoyage des bâtiment, produits : 210

Maintenance: 67

Carburant: 35

65 – Autres charges de gestion courantes

Indemnités des élus : 120

Subventions aux associations: 108

SDIS: 221

Subvention CCAS: 46
Subvention CE: 6

Conseil Municipal du 27 mars 2024



SECTION INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT - CA 2023

33 4 700	2 050 577	2 266 496	TOTAL recettes
0	1 977	600	Cautions
	2 740		Reversement préemption reçue par SAFER
0	354 890	350 928	Opération d'ordres
0	350 000	350 000	Virement de la section de fonctionnement (sans réalisation)
0	0	0	Emprunts et dettes assimilées
334 728	153 649	223 046	Subventions d'investissement
0	1 546 321	1 690 611	Dotations fonds divers et réserves
RAR 2022	Réalisé 2022	Réalisé 2022	Recettes en €



RECETTES D'INVESTISSEMENT – CA 2023

Dotations fonds divers et réserves :

FCTVA: 258 682 €

Taxe d'aménagement : 87 638 €

Excédents de fonctionnement capitalisés : 1 200 000 €

Subventions perçues:

SDEVO - Redevance de concession d'investissement R2 Electricité 2022 : 41 079 €

SDEVO – Subvention pour l'acquisition de véhicules électriques : 5 000 €

ETAT – Aide à l'acquisition de véhicules peu polluants : 6 000 €

CAF - Fonds de modernisation des établissements d'accueil du jeune enfant (Fme)

CAF - Fonds de modernisation des établissements d'accueil du jeune enfant (Fme) crèche familiale « les frimousses » : 43 738 €

multi-accueil « Comme une image » : 23 506 €

Rectorat de Versailles – Socle numérique des écoles élémentaires, solde : 34 324 €

Opérations d'ordre:

Amorfissements: 349 890 €

Opérations patrimoniales : 5 000 €



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT – CA 2023

474 360	2 133 310	2 402 078	TOTAL dépenses
0	0	0	Travaux effectués d'office pour le compte de tiers
0	9 551	6 176	Opérations ordre
0	0	0	Dépenses imprévues
0	306 808	335 322	Emprunts et dettes assimilées
8 069	105 190	852 381	Immobilisations en cours
403 924	1 583 011	1 164 666	Immobilisations corporelles
62 367	128 750	42 959	Immobilisations incorporelles
0	0	573	Annulation taxe d'aménagement (exercice N-1)
RAR 2023	Réalisé 2023	Réalisé 2022	Dépenses en €



PRINCIPALES DÉPENSES EN INVESTISSEMENT RÉALISÉES EN 2023

- Gros travaux d'installations de chauffage, ventilation et climatisation (CVC) : 71 146 €
- o Travaux de voirie (passage fibre optique G.S M. Curie, réfection route de Conflans)
- Études de l'agrandissement du cimetière : 9 114 €
- Acquisition de deux véhicules utilitaires : 64 274 €
- Acquisition de matériels informatiques pour divers sites : 86 895 €
- Acquisition de mobiliers pour divers services : 84 730 €
- Travaux dans diverses écoles : 195 621 €
- Rénovation de parquet salle polyvalente / parquet et murs mezzanine : 71 707 €
- Création de deux vestiaires et toilettes pour la police municipale : 40 761 €
- Isolation des combles du Dojo : 13 254 €
- Travaux de couverture, éclairage et pose échelles crinoline gymnase : 73 663 €
- Renouvellement des bornes d'incendie hydrants : 38 433 €
- Travaux de mise en accessibilité de la salle polyvalente : 59 134 €
- Études et plan topographique cours de tennis couvert : 46 056 €



PRINCIPALES DÉPENSES EN INVESTISSEMENT RÉALISÉES EN 2023 (SUITE)

0 Études création terrain de foot synthétique : 20 938 €

o Révision PLU : 23 499 €

Etude pour la circulation et stationnement : 38 449 €

Pose d'un jeu locomotive Parc des sports : 13 896 €

0 Travaux maçonnerie, plomberie, peinture et revêtement de sol pour la PMI : 84 969 €

Pose climatisation salle Foyer : 14 754 €

○ Acquisition de diverses licences : 25 029 €

Réalisation d'éclairage autonome sur trois sites (gymnase, éclairage à proximité du souterrain de la gare et chemin piéton en direction du parc des sports) : 30 217 €